

Bulletin

UNION DÉPARTEMENTALE CGT ISÈRE



■ 32 Avenue de l'Europe - 38030 Grenoble cedex 2 ■ Tél. 04 76 09 65 54 ■ e-mail accueil@cgtisere.org ■ www.cgtisere.org ■

SOMMAIRE

1 ÉDITORIAL

2 LUTTES

- Droit de grève chez Suez

3-4 VIE SYNDICALE

- Le congrès de l'USRI
- Tour de France 2018
- La Fête du Travailleur Alpin

4 HOMMAGE

5 SOCIÉTÉ

- Femmes au travail.
Le syndicalisme à l'épreuve
de la 1^{ère} guerre mondiale
- La métropolisation :
au service de qui ?

6 JURIDIQUE

- Entretien de licenciement
ou de rupture conventionnelle

7 INTERNATIONAL

- L'Université d'été d'ATTAC

8 AGENDA



Suivez-nous sur Facebook :
www.facebook.com/CGT38/



@CGT_38_Isere

ÉDITO



BIG-BANG-BOUM GOUVERNEMENTAL

En pleine crise gouvernementale, le tandem Macron-Philippe est rattrapé par les affaires, avec l'irruption dans l'actualité du dossier du « cogneur de l'Elysée » qui a obligé le gouvernement à reporter l'examen de la réforme de la constitution. Il est rejoint par la ministre de la culture Françoise Nyssen qui est à nouveau empêtrée dans les imbroglis juridiques avec la société Actes Sud. Ajoutons la démission du ministre de l'Ecologie Nicolas Hulot découvrant, naïvement peut-être, le poids de l'influence du MEDEF et des lobbies sur les textes législatifs et les traités internationaux.

Si ce n'est une république de coquins que nous avons là, c'est une drôle de conception de la gouvernance et de la démocratie qu'ils nous renvoient.

Après les nombreuses grèves et manifestations de ce début d'année nous ne pouvions que saluer la combativité des salarié-es du rail et de l'énergie qui n'ont rien lâché sur leurs revendications. Malgré tous les obstacles mis en place par l'exécutif et par la direction de la SNCF pour rendre le mouvement des cheminot-es impopulaire, **les usagers ont bien compris la nocivité, à terme, de la transformation de l'entreprise.** La bataille du rail n'est donc pas terminée et nécessite la reprise de l'action de terrain pour les cheminot-es, le 18 septembre en sera le signal.

Les tentatives de criminalisation de l'action syndicale continuent, en particulier dans le

secteur de l'énergie avec des centaines de grévistes assignés en justice ou convoqués dans les commissariats après dépôts de plainte des directions. À Grenoble, 4 militant-es ont été entendus par la police. Nous ne nous laisserons pas intimider face à ces méthodes arbitraires, quand dans le même temps, Vincent Chriqui, maire de Bourgoin, impose un ultimatum à l'Union locale pour évacuer les locaux avant le 13 octobre.

Les annonces du 1^{er} ministre lors de la rentrée ont réaffirmé l'offensive antisociale, pour une transformation libérale de la société. Face à l'activisme du gouvernement et du patronat, les assemblées de rentrée des syndicats ont confirmé la volonté des militant-es de **s'opposer à la destruction du modèle social français.**

Les organisations syndicales et de jeunesse CGT, FO, UNEF, UNL, appellent à **une journée interprofessionnelle de grèves et de manifestations le 9 octobre** contre la politique du gouvernement.

LA CGT ISÈRE, DANS LA SUITE DU 26 MAI, TRAVAILLE À L'ORGANISATION D'UN **MEETING UNITAIRE LE 16 OCTOBRE À FONTAINE** POUR FAIRE CONVERGER LES RÉSISTANCES ET GAGNER UNE PROTECTION SOCIALE DE HAUT NIVEAU.

Nicolas Benoit
Secrétaire général



DROIT DE GRÈVE CHEZ SUEZ

Vingt-trois jours de grève sur la plateforme chimique du Pont-de-Claix et la victoire au bout ! Et le groupe Suez échoue à faire limiter le droit de grève. Tout avait commencé le 13 juin.

Une modification de l'accord d'intéressement au niveau de l'entreprise prévoyait une importante réduction de revenu pour les salariés du Pont-de-Claix.

L'accord, paraphé par la CFDT et la CGC, avait été rejeté par la CGT. La grève est alors votée et suivie par 95 % des salariés hors cadres.

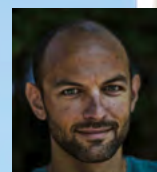
Il faudra attendre le neuvième jour du conflit pour que la direction accepte de discuter mais ses propositions sont loin d'être à la hauteur de la perte de pouvoir d'achat subie.

La grève continue donc et la direction renouvelle ses propositions début juillet en les augmentant de... trois ou quatre vélos pour les déplacements sur la plateforme. Puis le 3 juillet nous comprenons le plan de la direction : vingt-quatre des trente-six grévistes sont assignés devant le tribunal de grande instance de Grenoble.

L'affaire prend alors une tout autre ampleur : ce que conteste le groupe Suez, c'est tout simplement le droit de grève. Car les travailleurs sont assignés pour participation à une grève illicite, mise en danger de la sécurité et de l'environnement. Dans le même temps, la direction demande au juge de l'autoriser à fermer l'atelier (un lock-out) et cette demande reçoit un avis favorable de la CFDT et de la CGC lors de la réunion du comité d'entreprise exceptionnel du 3 juillet.

Sont assignés : les grévistes, l'Union locale du Pont-de-Claix et l'Union départementale de l'Isère, tous défendus par maître P.F. L'audience a lieu le 5 juillet. Le jugement tombe l'après-midi : la direction est déboutée de l'ensemble de ses demandes, les juges constatent que la grève est licite, qu'elle se déroule normalement et que les grévistes assurent la sécurité des installations.

Le soir même à 22 h, la direction négocie et accepte les revendications : les grévistes obtiennent 1 500 euros annuels + 200 euros début 2019 et le paiement des heures perdues pour se rendre au tribunal. La direction a souhaité faire un exemple, en cassant la grève et en rendant notre mouvement illicite. Elle a échoué et la solidarité des salariés l'a emporté. ■



Julien Sagne
Syndicat Suez



CONGRÈS DE L'USRI



Le 9^e congrès de l'Union Syndicale des Retraité-es de l'Isère s'est tenu le lundi 25 Juin 2018 à la Bourse du travail de Grenoble, avec 62 participants de tout le département. Plus de 25 sections de retraité-es étaient présentes au congrès, représentant la majorité des syndiqué-es de l'Isère.

Nicolas Benoit, secrétaire général de l'UD CGT 38 et Pierre Gasne de l'Union Confédérale des Retraité-es CGT ont participé aux débats.

INDECOSA, l'IHS et LSR tenaient un stand et ont pu présenter leurs activités.

Le congrès s'est tenu dans une ambiance studieuse mettant en exergue les attaques du gouvernement contre les retraité-es, les luttes et la mobilisation pour le faire plier. Une motion du congrès a été envoyée au préfet contre la hausse de la CSG et pour une augmentation des pensions.

Des décisions ont été prises pour améliorer notre organisation et mieux venir en aide aux sections en difficulté.

Les statuts ont été remis à jour pour tenir compte des évolutions du syndicat.

Le document d'orientation de l'USRI a été voté à l'unanimité moins une abstention.

Vote à l'unanimité sur les comptes des 3 dernières années et quitus unanime au trésorier.

Une CE renouvelée de 33 membres a été élue comprenant un bureau de 7 membres dont les principaux postes sont tenus par :

Secrétaire Général : Yves RICHARD

Secrétaire Adjoint : Daniel BLACHE

Trésorier : Claude FARGE

Trésorier Adjoint : Vincent D'INTRONO

UNE CARTE DE SOUTIEN A ÉTÉ ENVOYÉE À MAURICE POINT RIVOIRE QUI LUTTE CONTRE LA MALADIE DEPUIS PLUS D'UN AN. ■



Yves Richard
Secrétaire général
USRI

TOUR DE FRANCE 2018

Le 19 juillet passaient les cyclistes du Tour de France dans notre département avec la montée de l'Alpe d'Huez en particulier.



Notre CGT a pour habitude de se mobiliser sur ces initiatives populaires. Utilisant ainsi la possibilité de rencontrer des citoyens sur le bord de la route et de leur faire connaître nos revendications.

Ainsi qu'une médiatisation, certes modeste mais qui marque notre présence sur le Tour. Cette année, nous étions désireux d'organiser la journée autour de la lutte contre la privatisation des centrales hydrauliques.

Nous avons fait floquer les maillots sur ce thème ainsi que sur les cinquante ans de Mai 68. Nous avons prévu un débat

autour du thème de la privatisation, mais par manque de combattants, nous n'avons pas pu l'initier. Ce qui n'a pas découragé toute l'équipe présente, soit une vingtaine de camarades sur les trois jours d'organisation, pour passer la journée du 19 Juillet dans un esprit revendicatif et jovial.



Ce sont 15 cyclistes arborant le maillot CGT qui ont gravi les pentes de l'Alpe d'Huez en début de journée. Les militants ont ensuite drapé de rouge la route sur une bonne distance afin que les caméras de France Télévision ne puissent évacuer notre organisation du petit écran !

Nous remercions au passage le centre d'EDF à Bourg-d'Oisans, de nous avoir permis d'utiliser leur site.



L'Union départementale CGT remercie tous ceux qui ont contribué activement à la réussite de cette initiative.

Nous réfléchissons (en fonction du passage du Tour de France 2019) à la prochaine étape ! ■



Patrick Bernard
Secrétaire général
à l'USTM



LA FÊTE DU TRAVAILLEUR ALPIN



Pour la seconde année, l'Union locale de Grenoble a porté la tenue d'un stand CGT à la fête du Travailleur alpin.

Une équipe de camarades motivé-es y travaille depuis des mois pour arriver à ce week-end avec un beau stand, en proposant boissons et nourriture locales (bière de Sassenage, saucisses au bœuf régional) ou militantes (planteur au rhum Havana, Tropico et thé 1336).

L'affluence a été moindre que l'année dernière, la coupe du monde de foot et un week-end caniculaire n'ont pas joué en notre faveur. Pour que le prix de cette fête reste populaire (16€ les 3 jours en prévente militante!), la programmation, moins rassembleuse cette année, a probablement aussi joué.

Néanmoins, les camarades n'ont rien lâché, les échanges avec le public et les autres militant-es ont été riches en pleine période de luttes des cheminots, des électriciens et gaziers, pour la sauvegarde de nos services publics.

La présence de la CGT à cette fête est importante. Faire connaître ses valeurs, son organisation, son cahier revendicatif et élargir son nombre de syndiqué-es est plus que jamais incontournable dans cette période où nos dirigeants attaquent sans complexe tous nos conquies sociaux, où le nationalisme monte dangereusement en Europe.



L'ambiance y est fraternelle, conviviale et nous avons toujours besoin d'élargir le groupe de camarades qui participent à cette initiative. Toutes et tous les camarades qui souhaitent s'investir dans la fête 2019 peuvent se rapprocher du secrétariat de l'UL de Grenoble. ■



Christophe Ratin
UL de Grenoble

HOMMAGE

Pierre Beneyton

nous a quittés...

Pierre nous a rejoints dans la lutte en adhérant à la CGT Assedic, il a connu l'organisation avant la fusion Pôle Emploi. Militant convaincu et engagé dans la défense des droits des salariés, il a assumé pendant de nombreuses années le secrétariat du CHSCT. Sa volonté de changer la société pour un monde meilleur l'a amené à prendre des responsabilités à l'Union locale de Grenoble entre 2010 et 2015, il était alors engagé dans le collectif Formation.

Assemblées générales, grèves, manifestations, actions aux côtés des salariés jalonnaient ton quotidien. Ses passions et ses engagements étaient multiples comme son implication dans une association d'aide au développement du rugby pour les enfants du Burkina Faso. Il a souvent captivé ses camarades à chaque retour d'Afrique au travers de ses récits de voyage. Homme de culture, passionné de cinéma, de littérature et bien sûr de rugby, défenseur du beau jeu. Là non plus il ne transigeait pas.

Sa disparition à 6 mois de prendre sa retraite, nous rappelle l'importance de profiter de chaque instant de la vie, sans remettre au lendemain les possibilités de bons moments.

Nous ne t'oublierons pas.





FEMMES AU TRAVAIL : LE SYNDICALISME À L'ÉPREUVE DE LA 1^{ÈRE} GUERRE MONDIALE



La guerre de 14/18 marque une coupure très nette dans la société française, en particulier dans le domaine de l'engagement des femmes.

À une société xénophobe, hostile au travail féminin, les nécessités imposées par le départ des hommes au front permettent une ouverture, une diminution des tensions réelles de l'avant-guerre. Le registre officiel des délibérations du syndicat des gantiers grenoblois illustre cette évolution.

En 1915, les syndiqués, « tous hommes », s'opposent à l'embauche du personnel féminin dans les usines gantières, en particulier chez « les gants Perrin ». Et le 24 septembre 1915, un inspecteur du travail, mandaté par le Préfet de l'Isère, s'entend dire que « tant qu'il y aura une femme à la Maison Perrin, les pourparlers ont des chances d'échouer ». Les mêmes hommes ne s'opposent pas au travail féminin à domicile.

Il s'agit là d'un combat d'arrière-garde, perdu d'avance. En 1917, le syndicat s'aperçoit qu'à Veynes (05), une fabrique occupe des femmes depuis 1916. Il va donc demander, le 8 juillet 1919, qu'un délégué soit chargé de recenser les ateliers qui sont dans le même cas, afin, écrit-il, « de faire payer aux femmes un tarif égal à celui des hommes ». Et après quelques péripéties, le 26 mars 1920, il est constaté qu'« il y a des femmes syndiquées en petit nombre ».

Ainsi, la boucle est bouclée.

Lentement, mais sûrement, les femmes ont acquis des droits parmi les gantiers de Grenoble, les ont fait valoir et ont rendu tout retour en arrière impossible. Le syndicalisme en sort grandi et fait un pas de plus vers l'organisation de masse qu'il va essayer d'imposer. ■

Institut d'histoire sociale de Grenoble

GRENOBLE 22-26 AOÛT 2018

5 JOURS POUR DÉBATTRE,
SE FORMER, AGIR!

Du 22 au 26 août 2018 s'est tenue l'université d'été solidaire et rebelle des mouvements sociaux, organisée au niveau national par Attac France et le Crid. La CGT Isère a coorganisé avec Solidaires, la FSU, le collectif pour la gratuité des transports publics, un atelier intitulé

« LA MÉTROPOLISATION AU SERVICE DE QUI ? »

Durant la matinée, il a été mis en évidence que **les métropoles sont une organisation du territoire** qui permet à moindre coût de rassembler main d'œuvre, laboratoires de recherche, infrastructures, sous-traitants et services,

Cette concentration s'accompagne d'une flambée des prix du foncier, et d'un **accroissement des inégalités sociales** au sein de la métropole, en plus d'une **inégalité entre territoires voisins qui deviennent des déserts**. La recherche et la formation sont poussées à se spécialiser dans les domaines d'excellence » et de « compétitivité ».

En plus, **le territoire se spécialise** (Toulouse avec l'aéronautique ou Grenoble avec la microélectronique) et **se fragilise**, à la merci d'un changement économique ou industriel comme ce fut le cas avec la sidérurgie ou les mines il y a 30 ans.

Les conséquences de la concentration et des politiques d'austérité se font sentir dans la vie quotidienne : fermeture de bureaux de poste, de centres d'accueil CPAM, problèmes de transport, menaces sur les « petites » lignes (TER, ligne Grenoble-Veynes-Gap,...).

Il faut interroger le contenu de la croissance, en prenant comme point de départ non pas les demandes des grands groupes mais la réponse aux besoins sociaux et environnementaux.

Il y a besoin de nouvelles avancées démocratiques, à la fois dans le monde du travail et dans la société.

LUTTES POUR LE CLIMAT ET L'ENVIRONNEMENT,
LUTTES SOCIALES ET LUTTES POUR LA JUSTICE,
L'ÉGALITÉ, LA DÉMOCRATIE VONT ENSEMBLE. ■



Mariano Bona

ST Microelectronics



ENTRETIEN DE LICENCIEMENT OU DE RUPTURE CONVENTIONNELLE

En tant que militant CGT, cela a dû vous arriver :
un ami, un proche vous appelle ;
il va être licencié et vous demande de l'aide.

Que faire ?

Heureusement, les conseillers du salarié CGT sont là !

Leur liste est disponible sur le site www.cgtisere.org.
Ils sont répartis par secteur (Bourgoin-Jallieu, Grenoble ou Vienne). Vous pouvez aussi vous adresser à votre Union locale qui les connaît bien.

Ce sont des militants expérimentés nommés par le préfet, et formés par la CGT. Ils exercent leur fonction gratuitement, bénéficient d'heures de délégation pour assister des salariés lors d'un entretien préalable à licenciement ou à une rupture conventionnelle individuelle, dans les entreprises dépourvues de représentation du personnel. Ces militants sont également souvent sollicités par leurs camarades CGT pour des conseils !

Le premier contact entre le conseiller et le salarié se fait par téléphone, à réception de la convocation. Cette lettre doit préciser que le salarié a droit à la présence d'un conseiller, et où trouver la liste complète tous syndicats confondus (à l'inspection du travail ou à la mairie).

Le conseiller prend d'abord le temps d'écouter ces personnes qui vivent un véritable choc psychologique, de les rassurer sur certains points car il y a beaucoup de fausses croyances sur ce sujet. Puis il s'agit d'identifier les points litigieux qui devront être abordés en entretien.

Le jour venu, le salarié et le conseiller se rencontrent avant l'entretien pour le préparer.

Souvent, la simple présence du conseiller réduit la tension avec l'employeur (pour autant qu'il ait été prévenu). Pendant l'entretien, contrairement à ce que croient certains employeurs, le conseiller a le droit de parler et de poser des questions.

Il établit un compte-rendu qui peut ensuite être utilisé dans une procédure prud'homale.

Par la suite, la plupart des conseillers prennent le temps de rassurer le salarié, de lui redonner confiance en lui, de commenter le courrier de licenciement, de donner des renseignements pour tenter une négociation, ou tenter une action aux prud'hommes.

UN SUIVI EN MODE « BÉNÉVOLE » CAR LE LÉGISLATEUR N'A PAS PRÉVU D'HEURES DE DÉLÉGATION UNE FOIS L'ENTRETIEN PASSÉ... ■



Myriam Martinet
Conseillère du
salarié



L'UNIVERSITÉ D'ÉTÉ D'ATTAC* VIENT DE SE TENIR EN ISÈRE LA CGT ÉTAIT PRÉSENTE !

L'« Espace « international » de la confédération, l'UGICT, notre Union départementale (entre autres) ont participé activement aux différents ateliers organisés dans le cadre de cette université d'été.



Pour ma part j'étais intervenant sur les « **Accords de Partenariat Economique** » entre l'Union Européenne et les pays ACP (Afrique, Caraïbes et Pacifique). Ci-dessous un court extrait de mon intervention.

« La CGT en est venue progressivement à s'intéresser puis à agir activement et concrètement contre les APE parce qu'ils étaient une nouvelle forme d'arme destructrice des puissants contre les plus faibles.

Nous avons notamment travaillé cette question déstructurante d'avenir avec un nombre croissant de confédérations syndicales africaines de l'Afrique de l'Ouest et de l'Afrique centrale. Tout cela s'est fait progressivement car pour les confédérations syndicales, bien souvent le cœur de notre militantisme n'est pas le monde agricole qui était la porte d'entrée principale des APE.

Mais au Niger, au Sénégal, au Mali ou en République démocratique du Congo, quel est le syndiqué, le militant qui n'a pas un père, un frère, un oncle qui n'est pas « au village » travaillant la terre, ou élevant des animaux, donc victime potentielle des APE ?

Quel est le syndiqué, le militant qui n'a pas une mère, une sœur, une tante qui, dans ce même village ou pour nourrir la capitale, ne passe pas des heures interminables à vendre quelques légumes, fruits ou poulets pour quelques miséreux Francs CFA ou congolais, donc victime potentielle des APE ? Le lien était alors fait !

Accord de Partenariat Economique : quel abus de langage !

Pour signer un accord, il faut avoir le choix de le signer... ou pas.

* ATTAC : l'Association pour la Taxation des Transactions financières et pour l'Action Citoyenne, est une organisation altermondialiste créée en France en 1998. Elle est présente dans 38 pays. Son université d'été qui vient de se tenir en Isère a rassemblé des milliers de participants.

Les pays africains ont-ils vraiment le choix ? Ceux qui ont montré quelques signes de résistance ont été littéralement assaillis de pressions, de rappels à l'ordre et de menaces.

Ensuite prenons le mot partenariat,

Il est curieux que l'Union Européenne soit obligée de faire une « clé anglaise » à la main gauche des pays africains pour que la main droite quasi contrainte signe un accord moins de partenariat que de paupérisation.

Quant au mot économique,

il n'est là que sous son aspect, que sous sa définition la plus libérale, le plus agressive qui soit.

L'Union Européenne impose cette illusoire liberté donnée à la petite exploitation familiale à structure informelle africaine, d'aller se frotter « gagnant/gagnant » aux multinationales européennes de la « malbouffe », d'aller se frotter « gagnant/gagnant » à l'agriculture la plus productiviste, la plus polluée, la plus destructrice d'emplois qui soit et ce, bien évidemment au détriment d'une agriculture durable ici et là-bas.

C'est pour cela que le sigle APE a été souvent détourné et parodié en « Accord de Paupérisation Economique » ou en « Accélérateur de Pauvreté des Eleveurs », et ce précisément au moment où se posent comme jamais au niveau planétaire défis démocratiques et climatiques.

Quel cynisme d'imposer le libre-échange lorsque l'on est sûr de gagner, et en même temps construire des murs de béton et de barbelés pour se préserver des conséquences de sa politique et de sa vision du monde ! »

Pour conclure, je vais juste citer une phrase extraite de la déclaration de la CSI-Afrique sur les APE.

« Il y a suffisamment de raisons techniques, politiques et historiques pour rejeter les APE. Les leaders africains doivent leur pouvoir aux africains ; ils ont donc l'obligation de rejeter cette dernière ruée ! » ■



Jean-Jacques Guigon

Responsable « Europe / International »
Comité régional CGT Rhône-Alpes

L'AGENDA



1 CONGRÈS DE L'USTM

• 4 octobre

2 LES 10 ANS DU COLLECTIF DES SANS-PAPIERS

• 7 octobre

3 MOBILISATION INTERPROFESSIONNELLE

• 9 octobre

4 MEETING UNITAIRE

• 16 octobre


5 JOURNÉE D'ÉTUDE POUR LES ÉLU-ES ET MANDATÉ-ES

• 9 novembre

Directeur de la publication :
Nicolas BENOIT
Imprimerie Notre Dame - Montbonnot
N° commission paritaire :
0216 S 05444
I.S.S.N. 1154-6670




Publicités



LE GUIDE
DES ÉLECTIONS
DANS L'ENTREPRISE

**Premières
élections du
CSE**



La négociation du protocole électoral, l'organisation matérielle du scrutin, le contentieux électoral, la protection des candidats et élus, etc.

APRÈS LES ORDONNANCES MACRON

Tout savoir sur les élections du Comité social et économique

Bon de commande du guide *Les élections dans l'entreprise*

Adresse d'expédition (Écrire en lettres capitales - Merci)

Syndicat/Société (Si nécessaire à l'expédition) _____

Madame Monsieur

Nom* _____

Prénom* _____

N°* _____ Rue* _____

Code postal* _____ Ville* _____ Tél. _____

Fédération ou branche professionnelle _____

Courriel* _____ UD _____

* Champs obligatoires


Réf.	Désignation	Prix unitaire	Quantité	MONTANT TOTAL
01180659	Les élections dans l'entreprise	12,00 €		
FRAIS DE PORT				3,00 €
MONTANT TOTAL DE LA COMMANDE				

RÉDUCTIONS

5 exemplaires commandés - 5 %
10 exemplaires commandés - 15 %

**Également disponible
sur boutique.nvo.fr**

code origine : MAGNVO



ADRESSEZ CE BULLETIN À : NVO – Case 600 – 263, rue de Paris – 93 516 Montreuil Cedex
Tél. : 01 49 88 68 50 / Fax : 01 49 88 68 66 – commercial@nvo.fr

Après les ordonnances Macron, tout savoir sur les élections du comité social et économique. Quelles entreprises doivent élire un comité social et économique (CSE) ? Comment rédiger un protocole préélectoral ? Qui est électeur ? Qui peut être candidat ? Comment se déroulent la campagne électorale et le scrutin ? Ce guide présente de façon pratique la mise en place du CSE dans votre entreprise ainsi que le processus électoral, l'organisation du scrutin et les suites à celui-ci.

Rédigé par des experts juridiques, en lien avec la démarche revendicative de la CGT et à jour des dernières évolutions légales, le guide Les élections dans l'entreprise est votre outil indispensable pour préparer les premières élections au comité social et économique de votre entreprise.